

## Sommaire

- ✕ **Actualité** p.1
- ✕ **Pratique** p.2  
De l'ombre au pâturage
- ✕ **Sanitaire** p.2-3  
Antibiotiques : 5 points clés du bon usage
- ✕ **Prédation** p.3  
Des aides à la protection des troupeaux
- ✕ **Technique** p.2  
Sevrage des agneaux : à quel âge ?
- ✕ **Marché** p.4  
Cotation de l'agneau français

## Actualité

### ✕ Données « Lait de Brebis »

FranceAgriMer a publié ses données « Lait de brebis » pour la campagne 2018-2019. Ces chiffres, donnés par région et par campagne, permettent d'avoir une idée du lait collecté au niveau national et de son prix (prix réel soit prix du lait toutes primes comprises et toutes qualités confondues à teneurs réelles en matière grasse et matière protéique). Il existe toujours, en 2018-2019, des différences entre les régions Nouvelle Aquitaine (production de 66.5 millions de litres pour 1062.2 €/1000L) et l'Occitanie (production à 211,1 millions de litres pour 963.2 €/1000L de prix réel).

Données Nationales ([www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr))

Campagne	Collecte (en 1000 litres)	Pris réel (€/1000 litres)
2016-2017	282 098	965.2
2017-2018	290 161	966.3
2018-2019	286 676	990.3

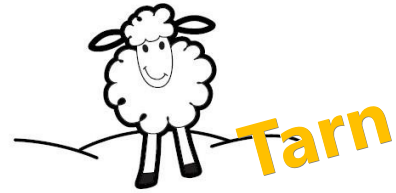
### ✕ Analyses de fourrage

La Maison de l'Élevage, comme tous les ans, vous propose de réaliser des analyses de fourrage. Mais cette année, crise sanitaire oblige, il n'y aura pas de journée d'accueil des éleveurs. Vous pouvez nous apporter vos échantillons à Albi quand vous le souhaitez pendant le mois de juin, ou les faire passer à vos techniciens ! Cette organisation collective permet de proposer des tarifs préférentiels (20 € la 1ère analyse, 15 € les suivantes) et d'avoir un conseil technique en fonction des résultats.

### ✕ Aide « Chien de protection »

Une aide à la protection des troupeaux est possible sur le Tarn depuis le 13 mars. Voir page 3.

# Le feuillet



## du moutonnier

## Actualité

### ✕ Crise COVID 19

#### Retour sur les actions engagées

Dès le début de la crise sanitaire, la filière entière s'est mobilisée afin de limiter l'impact du COVID 19 surtout en période cruciale de Pâques. De nombreuses actions ont permis d'éviter la catastrophe avec un retour à la normale des abattages et de résorber les retards des semaines précédentes (voir le point sur le marché de l'agneau P.4).

En effet, au niveau national, Interbev a lancé une campagne de promotion de l'agneau pour Pâques. Cette campagne a boosté la consommation des français à cette période importante pour les éleveurs. Une communication relayée sur tout le territoire français et par tous !

De son côté, après un rdv avec le Ministre de l'Agriculture et une audition à l'Assemblée Nationale, la Présidente de la FNO, Michelle Boudouin, a eu des contacts avec les enseignes de distribution. La FNO a plaidé pour la mise en place du stockage privé et la sortie des agneaux néo-zélandais du marché français jusqu'à la fin de la crise.

### Les actions mises en place sur le Tarn



Dès le début de la crise, la FDO avec les différents syndicats départementaux, a rédigé et diffusé un communiqué à la presse et à l'ensemble de la filière dont la distribution. Ce communiqué est disponible sur la Page Facebook de la FDO. Ce communiqué engageait notamment les français à consommer de l'agneau à Pâques mais également les distributeurs à proposer uniquement de l'agneau français dans les rayons.

Suivez les actions de la FDO sur :  
Facebook/FDOTarn



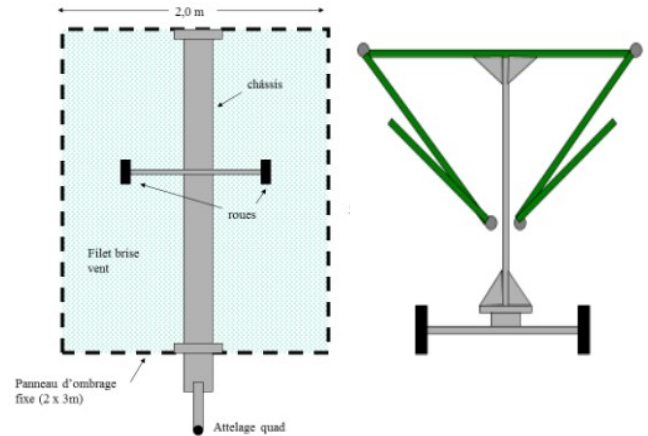
Le CIAT (Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn), interprofession tarnaise qui regroupe l'ensemble des intervenants de la filière, a lui de son côté travaillé avec le Département du Tarn pour proposer de l'agneaux tarnais pour la restauration collective notamment dans les EHPAD.

# PRATIQUE

## De l'ombre au pâturage

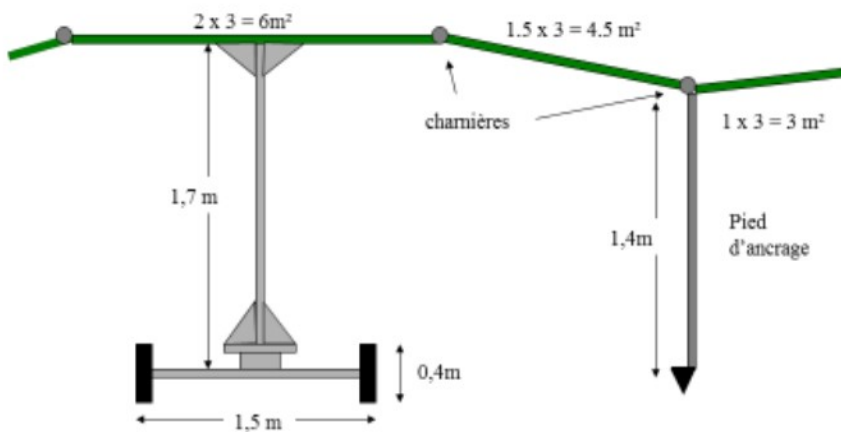
La mise en place du pâturage tournant dynamique conduit à des surfaces de petite taille parfois dépourvues d'ombre. Un système d'ombrage a reçu le prix spécial du jury, lors du concours du Berger Futé du TechOvin 2017, sous le nom d'Ovifresh. Ce système, rapide à déployer, est conçu pour être déplacé avec un quad. Certains prototypes peuvent proposer jusqu'à 30 m<sup>2</sup> d'ombre aux brebis. Des entreprises d'équipements agricoles commencent à commercialiser des systèmes équivalents pour ceux qui ne sont pas bricoleur.

Cette idée de parasol géant est à retenir compte tenu des périodes de pâturage de plus en plus chaudes ! Il faut se rappeler que la température de confort d'une brebis s'étale de 5 à 20°C. Au-delà de 25°C l'adaptation devient vite difficile. Pour que le pâturage reste efficace, il faut permettre aux brebis de se mettre à l'abri quand il n'y a pas d'ombre naturelle.



Un système plié sur remorque, facile à déplacer en quad

Exemple de prototype déplié (environ 21 m<sup>2</sup>)



# SANITAIRE

## Antibiotiques : 5 points clés d'un bon usage



Les antibiotiques, ce n'est pas automatique... Tout le monde a déjà entendu cette phrase ! Cela s'applique également à votre élevage : les antibiotiques doivent s'utiliser à bon escient, dans le cas d'une infection bactérienne, après observation des symptômes et diagnostic. Vous trouverez ci-dessous 5 points clés à respecter pour un bon usage des antibiotiques.

### Point-clé n°1 : Se référer à une ordonnance (ou un protocole de soin)

Le protocole de traitement d'un antibiotique est précisé sur l'ordonnance. Il reprend le dosage, la durée du traitement et les délais d'attente qui sont adaptés et spécifiques de l'infection bactérienne à traiter. Il est important de respecter ces indications pour une efficacité optimale du traitement, mais aussi pour limiter les résidus médicamenteux et l'antibio-résistance.



### Point-clé n°2 : Estimer précisément le poids des animaux à traiter

Estimer le poids des animaux, vous permettra d'administrer la quantité optimale de produit. Un sous dosage ne suffit pas à détruire les bactéries responsables de l'infection (le temps de contact entre l'antibiotique et la bactérie est insuffisant). On favorise ainsi des souches de bactéries résistantes. Un sur dosage, n'améliore pas l'efficacité du traitement, coûte cher et rallonge les délais d'attente.

### Point-clé n°3 : Utiliser un matériel adapté pour des traitements ajustés

Pour les agneaux, les quantités d'antibiotiques à administrer sont souvent faibles. Le matériel doit être adapté pour éviter les dosages approximatifs : petites seringues et aiguilles correspondantes à l'utilisation. Le matériel à usage unique évite de transmettre des infections d'un animal à l'autre et limite les blessures liées aux aiguilles usées !

#### Point-clé n°4 : Identifier les animaux traités et enregistrer les traitements réalisés

Marquer les animaux traités permet de les identifier rapidement par la suite. Enregistrer les interventions permet d'avoir un regard objectif à posteriori des traitements réalisés, de leur efficacité et donc des pathologies présentes dans le troupeau. Pour rappel, le carnet sanitaire avec l'enregistrement de toutes les interventions est un document réglementaire du registre d'élevage.



#### Point-clé n°5 : Surveiller les animaux traités pour réagir au plus vite

C'est une phase essentielle pour gagner en réactivité si la situation ne s'améliore pas ! Après traitement, il s'agit de vérifier le comportement de l'animal, l'évolution des symptômes et de la température. Une amélioration doit survenir dans les 24 à 48 h !

(D'après UMT Santé Petits Ruminants, IDELE, 2018.  
Crédit dessin @eline\_erual)

## PREDATION

### Cercle 3 : des aides à la protection des troupeaux



Depuis le mois de mars dernier, tout le département du Tarn est classé en « Cercle 3 » vis-à-vis du plan loup.

#### Qu'est ce que le zonage «cercle 3» ?

Pour rappel (cf. Feuillet du Moutonnier n°35), l'arrêté OPE- DER du 28 novembre dernier (relatif à la protection des troupeaux contre la prédation) crée 4 niveaux de zonage : du cercle 0 (zones avec le plus d'attaques recensées) au cercle 3. **Le cercle 3 est une nouvelle délimitation** permettant de mettre en place, par anticipation, des moyens de protection dans les zones où l'expansion du loup est possible. Le Tarn considéré comme un front de colonisation, a été classé en cercle 3 par arrêté préfectoral depuis le 13 mars dernier.

#### Une aide pour les chiens de protection.

Le passage du Tarn en cercle 3 permet aux éleveurs d'être aidés à l'utilisation de chiens de protection. Les investissements éligibles à cette aide sont : l'achat de chien, un forfait d'entretien, la stérilisation, un test de comportement, mais également tout l'accompagnement technique individuel du chien (cf. tableau ci-dessous). Pour être éligibles, **les troupeaux doivent pâturer au moins 90 jours par an**. La Maison de l'Élevage du Tarn peut vous aider à réaliser et déposer ces dossiers d'aide.

Investissements éligibles		Plafond de dépense	Prise en charge
Chiens	Achat	375 € / chien	80 %
	Entretien	815 € / chien / an	80 %
	Stérilisation	250 € / chien	80 %
	Test de comportement	500 € / chien	100 %
Accompagnement technique	Un ou plusieurs passages d'un expert du réseau	2 000 € de dépenses annuelles	100 %



#### « Chien de protection » : un réseau d'experts pour l'accompagnement technique.

Choisir, éduquer et utiliser un chien de protection ne s'improvise pas ! La technique consistant à prendre un chien de race et à le mettre dans le troupeau sans s'en occuper, ne donne jamais un résultat positif et peut être source de problèmes et de conflits. L'IDELE a mis en place un réseau d'experts intervenants sur le terrain. Leur accompagnement (collectif ou individuel) permet de mettre toutes les chances de votre côté pour que le chien remplisse son rôle, qu'il soit respecté et qu'il ne pose pas de souci dans son utilisation.

Depuis 2 ans, des formations collectives vous sont proposées en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, l'ADEART et la Maison de l'Élevage.

**Vous êtes intéressé :**  
**Par un accompagnement « chien de protection » ?**  
**Par le montage d'un dossier d'aide ?**  
**Contactez nous au 05.63.48.83.16**

Avec le passage en cercle 3, l'accompagnement individuel est pris en charge à 100%. Un expert vous proposera :

- 4 à 5 visites individuelles chez l'éleveur lors de la mise en place d'un chiot. L'objectif est de vous aider dans le choix du chiot, dans l'éducation à mettre en place à son arrivée mais également lors de la 1ère sortie du troupeau ou à la puberté du chien.
- Un conseil individuel sur mesure pour accompagner l'éleveur sur des questions spécifiques avec des chiens adultes.

# TECHNIQUE

## Sevrage des agneaux : à quel âge ?

### Sevrer les agneaux même si les brebis ont du lait ?

Avec des lactations en bergerie, il est usuel de sevrer les agneaux vers 70 à 80 jours. Même en diminuant nettement le niveau d'alimentation des brebis à partir de 6 semaines de lactation, les adultes ont toujours du lait : la question de reporter le tarissement peut se poser. Des essais réalisés ces dernières années semblent montrer qu'un sevrage précoce reste préférable :

A la ferme expérimentale de Carmejane (04), avec des agneaux Préalpes du Sud, le sevrage tardif à 100 jours a permis d'économiser 11 kg de concentré par agneau (par rapport à un sevrage à 70 jours). Par contre, le bilan alimentaire des brebis fait apparaître un solde de 8 kg de céréales et de 40 kg de foin en défaveur des lactations longues.

Au CIIRPO, sur le site du Mourier, le constat est le même avec des agneaux de type prolifique sevrés à 70 ou 110 jours. L'économie de concentré chez les agneaux est modeste avec un sevrage tardif, alors que les brebis consomment 17 kg de concentré en plus.

### Coût de 2 à 5 € de plus par agneau en sevrage tardif !

Au final, un sevrage tardif lorsque les brebis sont en bergerie entraîne une augmentation du coût de la ration (brebis et agneaux) de 2 à 5 € par agneau selon la nature du fourrage et le niveau d'ingestion des brebis en lactation.

Si les brebis sont peu laitières, trop maigres ou bien qu'une accélération du mode de reproduction est prévue, un sevrage plus précoce est plus que conseillé.



### Gérer le tarissement ...

Pour des brebis allaitantes en bergerie, le sevrage se prépare un mois avant ! La ration en concentré est diminuée, puis l'apport d'azote est supprimé. Dans les 5 à 8 jours précédant le tarissement, les brebis consomment uniquement du fourrage.

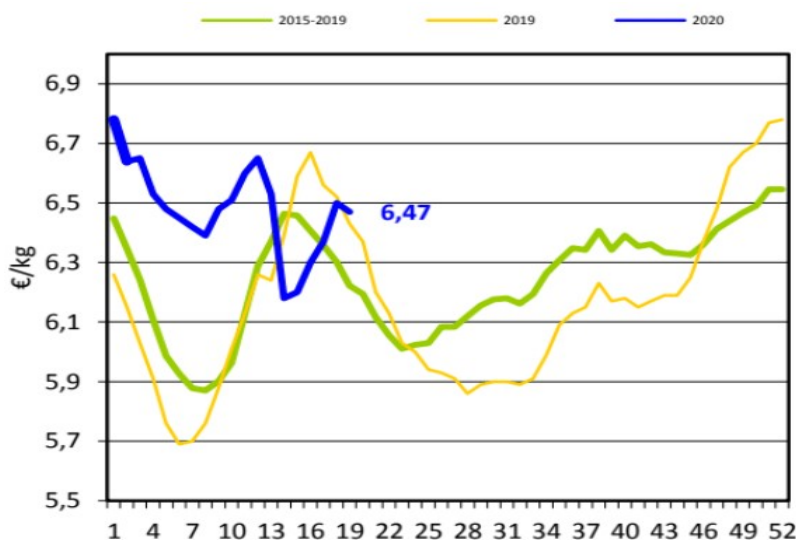
Au sevrage, elles peuvent passer à la paille à volonté (si elles ne repartent pas en reproduction) ! Dans tous les cas, les brebis ont accès à l'eau au cours de la période de tarissement. Enfin, remettre les agneaux sous la mère quelques jours après le tarissement sous prétexte de vider les mamelles est inutile et contre productif car la tétée des agneaux provoque une remontée du lait automatique.



# MARCHÉS

## Cotation de l'agneau français

Prix moyen pondéré des agneaux de boucherie



Source France AgriMer

La cotation nationale des agneaux de boucherie a subi une forte chute fin mars, au moment du confinement, alors qu'elle aurait dû être en hausse de manière saisonnière avant Pâques (12 avril). Une forte mobilisation des acteurs de la filière a permis d'écouler les disponibilités en ferme et d'éviter la catastrophe.

Le prix des agneaux lourds a regagné 10 centimes en semaine 16, après le week-end pascal. Les différentes actions de la filière ont sans doute permis de désencombrer le marché en incitant la grande distribution à mettre en avant l'agneau français. À 6,30 €/kg fin avril, le prix restait néanmoins plus bas qu'en 2019. Mi-mai, le prix a rattrapé le niveau des années précédentes (6,47 €/kg). La demande est supérieure à l'offre française, grâce à la poursuite de la préférence nationale. Cela a permis d'absorber les agneaux issus des bassins laitiers.

### Plus d'infos ?

Service Ovin de la Maison de l'Élevage  
05.63.48.83.16 ou [accueil@eleavage-tarn.fr](mailto:accueil@eleavage-tarn.fr)  
[www.elevage-tarn.fr](http://www.elevage-tarn.fr)



Maison de l'Élevage Tarn

